

Un migrant chez soi

Marjorie Gerbier-Aublanc

Lors des journées nationales de Share, un programme associatif organisant l'accueil de demandeurs d'asile chez l'habitant, Michel Agier introduisait les enjeux d'une anthropologie sociale et politique de l'hospitalité en interrogeant la conception « absolue » ou « inconditionnelle » prônée par Jacques Derrida dans les années 1990¹. L'anthropologue invitait alors, face à un auditoire composé d'hôtes accueillants et de délégations régionales du programme Share, à interroger les conditions de l'hospitalité ; autrement dit, à penser le sens pratique des initiatives d'accueil de migrants chez l'habitant. À l'issue de cette présentation, Monsieur Taberne², accueillant avec sa famille des demandeurs d'asile depuis une dizaine d'années, exprimait son désaccord avec les propos de l'anthropologue. L'hospitalité offerte dans le cadre du programme Share et, par extension, à son domicile, était à son sens un acte gratuit et inconditionnel. Il ne choisissait pas les personnes qu'il accueillait et n'attendait rien d'elles. Catholique pratiquante, la famille Taberne a très tôt « accepté d'entendre l'appel³ » et l'accueil de migrants constitue avant tout un acte fraternel d'ouverture à l'étranger et de reconnaissance de son appartenance à la communauté des humains⁴.

Comment, à l'aune de cet épisode, penser le sens pratique de l'hospitalité sans remettre en cause son idéal philosophique ? Les réflexions développées dans cet essai visent à déconstruire l'idéal d'inconditionnalité structurant l'imaginaire des hôtes accueillants en replaçant leur générosité dans le contexte d'une hospitalité réaliste.

1 - Jacques Derrida et Anne Dufourmantelle, *De l'hospitalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1997.

2 - Tous les noms de famille et de programmes ont été modifiés dans un souci de confidentialité.

3 - Fabienne Brugère et Guillaume le Blanc, *La Fin de l'hospitalité*, Paris, Flammarion, 2017, p. 74.

4 - Michel Agier, *La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013.

L'hospitalité comme philosophie du quotidien

À l'instar de la famille Taberne, des personnes aux profils pluriels ont choisi, pour diverses raisons, de s'engager dans la « cause des migrants⁵ », en mettant en pratique une autre politique de l'accueil⁶. La médiatisation des drames en Méditerranée, la proximité des campements de rue ainsi que les aléas climatiques justifient ce besoin d'agir. Accueillir des migrants à son domicile apparaît comme une « occasion de se montrer concernés par l'état du monde⁷ », de répondre au drame historique contemporain qui précède l'appel en manifestant par l'hospitalité une « prise de conscience cosmopolitique⁸ ». Emma C., une étudiante militante, soutient en ce sens le fait que « vivre ensemble, c'est lutter ensemble » afin de « créer une société où tu peux vivre avec des gens que tu ne connais pas ». De la même manière, Christine D., une enseignante retraitée, souhaite transmettre à ses petits-enfants « l'image d'une société plus vivable », « d'une France qui accueille ». En ce sens, pour certains (grands-)parents, accueillir des migrants chez soi relève d'un véritable projet éducatif pour leurs (petits-)enfants.

Le positionnement des hôtes accueillants reste pour autant ambivalent à l'égard des pouvoirs publics. Tandis que certains ouvrent leur domicile afin de répondre aux déficits étatiques, voire de panser les maltraitances institutionnelles, d'autres assument une position de relais étatique considérant que cela « modifie l'ambiance politique » et qu'« on ne peut pas tout demander à l'État ». Ces derniers défendent alors la complémentarité des formes d'accueil, notamment concernant la transmission des codes subtils du vivre en France qui, à leur sens, « ne peut se faire qu'en famille ». D'autres encore regrettent de devoir se substituer aux services institutionnels et ont le sentiment de « cautionner le non-engagement de l'État », sans se résoudre à participer de la dynamique d'exclusion gouvernementale. D'autres enfin considèrent cette forme d'accueil comme un acte pragmatique de reconnaissance des réalités de l'immigration comme « ordre

5 - M. Agier, *les Migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

6 - Marjorie Gerbier-Aublanc, « Ouvrir son domicile aux migrant-e-s : une autre politique de l'accueil en région parisienne », dans Véronique Bontemps, Chowra Makaremi et Sarah Mazouz (sous la dir. de), *Entre accueil et rejet : ce que les villes font aux migrants*, Lyon, Le passager clandestin, coll. « Babels », 2018.

7 - M. Agier, « L'hospitalité aujourd'hui. Une question anthropologique, urbaine et politique », dans Patrick Boucheron (sous la dir. de), *Migrations, réfugiés, exil*, Paris, Odile Jacob, 2017.

8 - Ulrich Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier, 2006.

global mondial », s'opposant par là à la « catastrophe humaine et économique provoquée par les politiques actuelles du déni et du rejet ».

Dans tous les cas, ces hôtes mettent en acte une philosophie politique alternative aux discours gouvernementaux, en façonnant d'accueil en accueil l'émergence d'une société fraternelle. L'hospitalité comme philosophie du quotidien traduit en ce sens le glissement d'un idéal philosophique abstrait en « engagement du quotidien »⁹. Glissement qui se manifeste par l'acceptation du dérangement, par une réaction positive face à l'intrusion de l'autre en lui faisant une place chez soi. Cette philosophie du quotidien se matérialise donc dans une relation qui bouleverse l'intime et redéfinit les frontières de l'ordinaire.

L'hospitalité comme redéfinition des frontières de l'ordinaire

Accueillir quelqu'un chez soi, c'est d'abord lui faire une place dans son environnement quotidien : lui dédier une pièce, partager des espaces communs, accepter sa présence... En ce sens, la cohabitation déplace les frontières matérielles de l'ordinaire – le rapport à son domicile et à son espace intime. Madame Revet, ayant accueilli avec son conjoint deux mineurs non accompagnés pendant près de six mois, décrit l'ambivalence de ce déplacement : les moments « vraiment sympas » partagés dans le salon en soirée, mais également les moments « chiants » lorsque les jeunes téléphonaient en parlant fort « en oubliant complètement qu'[elle] étai[t] là », ce qui l'empêchait de se concentrer sur ce qu'elle avait à faire. La déstabilisation de l'ordre ordinaire peut parfois agacer les hôtes accueillants qui se sentent envahis dans leur intimité et contraints de « faire des efforts ». L'hospitalité implique en effet d'ajuster son mode de vie ordinaire à la présence de l'autre. À l'inverse, pour certains, l'accueil peut se transformer en véritable mode de vie et ces ajustements apparaissent comme une démarche ordinaire. Le couple Dugor, des retraités accueillants depuis une dizaine d'années, avoue « ne plus pouvoir s'en passer », appréciant particulièrement l'expérience humaine qui accompagne ce dérangement quotidien. L'accueil bouleverse ensuite les frontières symboliques de la vie ordinaire, par la découverte des réalités violentes de l'immigration et du

traitement institutionnel réservé aux étrangers en France. La plupart des hôtes accueillants étaient peu conscients de ces réalités avant d'accueillir des migrants et n'avaient pas anticipé le choc provoqué par cette confrontation. Nombre de personnes soulignent ainsi combien le traitement institutionnel de l'asile pèse sur la cohabitation quotidienne. Les hôtes accueillants qui tentent parfois de débloquer des situations administratives complexes se sentent la plupart du temps impuissants face aux effets de telles procédures sur l'état psychique des personnes accueillies. Ici, ce sont les frontières d'un rapport ordinaire à l'État et à la citoyenneté qui se voient redéfinies, ces expériences d'accueil façonnant les opinions et le positionnement politique des hôtes accueillants, y compris pour des personnes auparavant éloignées des sphères de participation publique. À l'issue de ces accueils, certains s'engagent par exemple au sein de collectifs militants, d'autres décident de ne plus voter.

L'hospitalité implique d'ajuster son mode de vie ordinaire à la présence de l'autre.

Mais accueillir l'étranger, c'est également recevoir une personne avec son histoire. Histoires souvent traumatiques que les hôtes accueillants ne sont pas en capacité de recevoir tandis que le récit reste souvent implicitement attendu. Ces histoires personnelles peuvent certes impliquer un rapprochement symbolique de réalités géopolitiques autrefois lointaines, mais également provoquer de violents bouleversements émotionnels pour les personnes qui accueillent. Les récits des hôtes accueillis redéfinissent donc indéniablement le rapport des hôtes accueillants au monde qui les entoure. Quoi qu'il en soit, les histoires de l'immigration pèsent sur la relation entre les hôtes et éprouvent les rapports de réciprocité au fondement de la relation d'hospitalité.

L'hospitalité comme réciprocité éprouvante

Monsieur Taberne défend la gratuité de l'accueil qu'il propose. Gratuité à entendre, au-delà de l'absence de contreparties financières ou matérielles, comme le fait de ne pas avoir d'attentes à l'égard des personnes

accueillies, en particulier d'attentes de réciprocité dans la relation. Il se souvient alors d'une personne qui « ne voulait pas créer de relation [...], n'a jamais pris de repas avec [sa famille], n'a jamais cherché le moindre lien avec [elle] ». Ce genre de situations, qu'il décrit comme « un peu difficiles », symbolise à son sens tout l'enjeu « de bien comprendre la démarche [d'inconditionnalité de l'accueil] : on n'accueille pas pour nous ».

Pour autant, la relation d'hospitalité suppose toujours une certaine forme de réciprocité permettant de faire de l'étranger un hôte¹⁰. La réciprocité naissant de l'échange entre individus, le récit de soi apparaît comme l'acte de réciprocité par excellence¹¹. Ce récit est implicitement attendu par de nombreux accueillants bien que les règlements des programmes rappellent l'importance de « ne pas poser de questions » sur les trajectoires migratoires des personnes accueillies. Dans le cas de l'accueil de migrants, le récit est en effet sensible. S'il assouvit la curiosité des hôtes accueillants et permet parfois de les rassurer sur la légitimité de l'accueil qu'ils proposent, le récit des trajectoires de l'exil constitue une épreuve violente pour certains hôtes accueillis, en ce qu'elle les replonge non seulement dans des expériences douloureuses, mais les renvoie également aux pratiques institutionnelles qui les érigent en indésirables. Le récit en tant que « parole sacrée¹² » peut en outre présenter un risque pour les hôtes accueillis, en révélant des éléments qui doivent rester secrets, afin de protéger non seulement leur intégrité mais également les hôtes accueillants de réalités trop violentes. La révélation de ces secrets peut ainsi mettre en péril des conditions de survie déjà précaires ; certaines situations d'accueil ayant effectivement pris fin à l'initiative d'hôtes accueillants bouleversés par de telles révélations et incapables de les recevoir. Le partage des repas est une occasion particulière d'échanges que certains hôtes accueillis préfèrent en ce sens éviter. Pour autant, les résistances de ces derniers à la création de relations avec les accueillants alimentent la déception, l'incompréhension, voire une certaine suspicion des accueillants à l'égard des accueillis. Si la réciprocité permet d'atténuer l'asymétrie dans la relation d'hospitalité, la dissymétrie des statuts ne peut

pas toujours être compensée par des actes de réciprocité. Dépendant de la complémentarité des rôles, l'hospitalité apparaît donc comme une relation fragile qui repose parfois sur une réciprocité éprouvante¹³. C'est pour vaincre ces épreuves que la relation d'hospitalité requiert un ensemble de codes. En effet, le passage d'une philosophie du quotidien à une relation concrète nécessite une forme de médiation, la création de « sphères de confiance¹⁴ » qui permettent tant d'accueillir l'autre chez soi que d'être accueilli chez des inconnus. Dans le cas nous intéressant, cette relation de confiance est garantie par le cadre défini au sein des programmes qui structure et accompagne l'accueil chez l'habitant.

L'hospitalité comme formule réaliste

Chaque programme repose sur une équipe salariée ou bénévole qui coordonne le « recrutement » des hôtes, les met en lien et accompagne la relation tout au long de l'accueil. Des règlements spécifiques à chaque programme sont établis pour ce faire. L'hospitalité conçue dans ce cadre apparaît comme un système réglementant et structurant l'accueil autour d'un ensemble de conditions pratiques.

« Si vous avez une chambre de libre, ça suffit pour héberger, vous n'êtes pas engagés à faire des repas, à vous occuper de la personne. [...] Ce qu'on nous demande est assez limité. C'est une "formule" qui plaît bien et qui en soi est bien conçue. » Monsieur Taberne, revenant sur le fonctionnement de Share, présente ce type d'accueil comme « assez circonscrit ». Circonscrit administrativement d'abord, puisqu'il s'agit uniquement d'accueillir « des personnes avec papiers », plus précisément un récépissé justifiant du dépôt d'une demande d'asile. Les personnes accueillies entrent en effet, dans le cadre des programmes, dans les catégories administratives de l'asile. Les programmes reproduisent ces catégories non seulement afin de protéger les hôtes accueillants des risques judiciaires et des ruptures violentes liées à d'éventuelles procédures d'expulsion, mais également afin de limiter le nombre de prétendants aux programmes et de garantir un accueil circonscrit dans le temps ; les personnes entrant dans ces catégories administratives devant

10 - Marjorie Gerbier-Aublanc et Evangeline Masson Diez, « Les formes de l'hospitalité. De l'hospitalité à la carte à l'hospitalité comme épreuve », intervention à l'atelier « L'hospitalité, des pratiques aux limites », Paris, 28 mars 2018.

11 - Anne Gotman, *Le Sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

12 - Jean-Claude Métraux, *La Migration comme métaphore*, Paris, La Dispute, 2011.

13 - Julian Pitt-Rivers, « The law of hospitality », *HAU : Journal of Ethnographic Theory*, vol. 2, n° 1, 2012, p. 501-517.

14 - M. Agier, « L'hospitalité aujourd'hui », art. cit.

à terme se voir attribuer une place en hébergement institutionnel ou dans le parc locatif de droit commun.

Les programmes sont conçus afin de ménager les accueillants potentiels, inférieurs en nombre aux personnes ayant besoin d'être accueillies, et de les fidéliser dans la durée. L'accueil doit donc être « facile » ; autrement dit, « sans risque », car le programme se pose comme le garant du lien de confiance, et « à la carte », car de court terme et déterminés par les disponibilités des hôtes accueillants. Le couple Dugor, qui accueille trois à quatre personnes par an depuis près de dix ans, n'est par exemple jamais disponible pendant les vacances scolaires. Ils accueillent donc des migrants, entre chacune de ces périodes, pour une durée de quatre à six semaines, temps d'accueil imposé par le programme Share¹⁵. L'accueil doit ensuite être « faisable » : peu coûteux financièrement – certains programmes proposent des contreparties matérielles à l'accueil – et accessible à toute personne désireuse d'accueillir. Dans certains programmes, il n'est pas nécessaire de disposer d'une chambre à part, les personnes peuvent être accueillies sur le canapé du salon, voire sur un matelas au sol. L'accueil doit également être « léger » : les hôtes accueillants n'ont en théorie pas à assurer le suivi socio-administratif des personnes accueillies. Ces dernières sont en effet dirigées vers les programmes par des organismes associatifs ou institutionnels partenaires qui continuent à s'occuper des démarches administratives pendant la durée de l'accueil. Certains programmes qui disposent d'équipes professionnelles assurent par ailleurs ce type d'accompagnement.

À ces conditions, s'ajoute un ensemble de règles délimitant le périmètre d'installation des personnes accueillies chez l'habitant : des horaires d'entrée et de sortie à respecter, notamment quand la clé n'est pas remise par les accueillants aux accueillis ou encore l'impossibilité pour les seconds de recevoir des visites à domicile. Ces règles réaffirment les statuts de chacun dans la relation d'hospitalité ainsi que le caractère transitoire de l'accueil ; l'étranger étant dans la relation d'hospitalité toujours sur le départ. Si la codification est nécessaire pour vaincre l'épreuve de l'hospitalité, l'ensemble de ces conditions transforme parfois l'accueil chez l'habitant en nécessité éprouvante pour les personnes accueillies.

15 - Au sein de Share, les personnes accueillies sont intégrées au programme pour une durée maximale de neuf mois au terme de laquelle elles doivent avoir trouvé une solution d'hébergement. Au cours de ces neuf mois, les personnes changent de famille toutes les quatre à six semaines.

À l'idéal d'inconditionnalité s'oppose nécessairement le réalisme de l'hospitalité.

Quoi qu'il en soit, les conditions de l'accueil dans le cadre de programmes sont définies et énoncées dès le départ. C'est ce cadre qui permet que l'hospitalité en tant que relation concrète soit rendue possible. À l'idéal d'inconditionnalité s'oppose donc nécessairement le réalisme de l'hospitalité : il existe toujours un fossé entre l'hospitalité rêvée et l'hospitalité réalisée (et réalisable) ; l'étendue de ce fossé dépendant « des moyens du bord, à disposition ici et maintenant¹⁶ ». Les propositions d'accueil restant de loin inférieures aux besoins existants, les programmes proposent une formule réaliste permettant l'adhésion pérenne des personnes désirant accueillir. Loin d'idéaliser les formules qu'ils proposent, les concepteurs des programmes sont bien conscients de leur ambivalence. Pour autant, la mise en œuvre d'une hospitalité réaliste est à leurs yeux préférable à l'inaction.

L'objet de cette réflexion n'est pas de dévaloriser le précieux élan de générosité citoyen qui permet aujourd'hui l'accueil de milliers de personnes exclues des dispositifs gouvernementaux sur l'ensemble du territoire français. Il s'agit au contraire de souligner combien l'inconditionnalité de l'accueil est une illusion nécessaire à l'entretien de la relation d'hospitalité, en remplaçant cet idéal philosophique abstrait dans les discours et les pratiques qui le rendent réalisable au quotidien. L'hospitalité ne peut être pensée uniquement au prisme de la philosophie politique qui l'anime. Analyser la mise en acte de cette philosophie du quotidien nécessitait en ce sens de réaffirmer la fragilité de la relation qui la constitue ainsi que les formules réalistes qui permettent sa pérennisation.

16 - E. Brugère et G. le Blanc, *la Fin de l'hospitalité*, op. cit., p. 193-194.